



Hommage à Daniel Ruez deuxième président de la CNCE

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le décès de Daniel Ruez, le 22 mai dernier. Les présidents qui lui ont succédé : Michel Sablayrolles, Jacques Breton, Brigitte Chalopin, ont tenu à rendre hommage à cette personnalité remarquable, de même que Xavier Bolze, commissaire enquêteur de Savoie qui a travaillé à ses côtés pour animer un débat public et Sandrine Avon, secrétaire administrative de la CNCE.

« Il n'est pas d'exemple de débat fructueux et constructif s'il n'est placé sous les hospices de la neutralité et de l'indépendance. » (Daniel Ruez, Bulletin « L'Enquête Publique » n° 17 janvier 1993).

Daniel Ruez nous a quitté le 22 mai 2022. Il a présidé notre Compagnie de 1992 à 1997 après sa création en 1986 par René Bourny. Infatigable obstiné de l'exigence, à l'image de son prédécesseur, parfois intransigeant, toujours tenace, il a agi pour que la parole des citoyens soit respectée, accueillie avec neutralité, indépendance, et suivie d'une réelle efficacité. C'est le premier et fort souvenir que je conserve de lui.

Il faut souligner qu'alors le commissaire enquêteur ne bénéficiait pas encore des informations et formations mises largement aujourd'hui à sa disposition. La déontologie demeurait balbutiante, parfois plus écrite que pratiquée. Le dilettantisme restait perceptible et plusieurs d'entre nous avaient leurs propres certitudes et façons de faire.

Il a très activement participé au transfert de l'indemnisation des commissaires enquêteurs des instances décentralisées de l'Etat à l'indépendante justice administrative. Parachevant ainsi le lien entre les tribunaux administratifs et l'enquête publique.

Il a consolidé la structure de la Compagnie :

- En étendant sa représentativité territoriale, notamment en Aquitaine et à la Réunion ;
- En harmonisant le montant des cotisations à la Compagnie, jusqu'alors trop disparate ;
- En la dotant d'un secrétariat administratif très efficace et compétent dont je n'ai entendu depuis que des compliments ;

- En perfectionnant les formations initiées par son prédécesseur René Bourny ;
- En mettant en place un système de secteurs techniques et de données accessibles à l'ensemble des adhérents.



Au-delà de ces résultats concrets, les multiples ouvertures et contacts entrepris à l'extérieur de la Compagnie, les propositions d'amélioration de l'enquête publique et du débat public, qui n'existaient pas encore, ont assuré la notoriété et le respect de notre Compagnie.

Corinne Lepage, alors ministre de l'Environnement, me rappela plusieurs années plus tard sa rencontre avec lui et la conviction qui l'animait. Lors du projet de décret organisant les listes départementales d'aptitude il fut en effet reçu dans son bureau et exposa que ce projet empiétait trop sur les prérogatives des tribunaux administratifs au profit de l'Etat, réduisant l'indépendance du commissaire enquêteur acquise par la loi Bouchardeau. Ce décret devait donc être réécrit ou abandonné. Son intervention l'a convaincue et elle refusa de le signer. Il fut abandonné puis repris par Dominique Voynet.

Certes peu ont aujourd'hui un souvenir précis de Daniel Ruez, mais la CNCE perd avec lui l'une de ses plus belles références.

Michel Sablayrolles, président d'honneur de la CNCE, qui a succédé à Daniel Ruez en 1997

Je ne peux cacher que je suis profondément bouleversé et que face à l'impossibilité d'être exhaustif, je vais sans doute être incomplet et maladroit sur l'évocation des différents aspects de l'immense estime que j'ai constamment eu à l'égard de Daniel. Notre relation aura duré une cinquantaine d'années et s'est achevée sur un échange téléphonique la semaine dernière, que je n'imaginais pas être le dernier.

J'ai vu la carrière de Daniel commencer devant le Conseil Régional de l'Ordre des Géomètres-Experts quand il a fait sa demande d'inscription au Tableau en 1975. J'ai traité son dossier d'installation à Montbéliard et témoigné de son engagement. Etant ensuite président de cette région, j'ai été élu Président du Conseil Supérieur et c'est en tant que vice-président régional qu'il a assuré la bonne gestion des instances régionales à ma place. Il faut rappeler qu'il a siégé au Conseil Régional durant 18 ans. Il m'a succédé ensuite à la présidence de Bourgogne-Franche-Comté pendant 12 années, siégeant la même durée au Conseil Supérieur au Conseil Supérieur.

Ses qualités de bon organisateur, d'écoute des confrères, de fermeté réaliste ont fait merveille, comme dans la conduite des dossiers de son cabinet ainsi que parallèlement à la présidence du Syndicat régional professionnel des géomètres et la trésorerie de la Fédération Nationale.

Un Ordre professionnel a, par sa loi constitutive, en plus de la mission d'ensemble de direction d'un organisme couvrant huit départements et tout le relationnel qui en découle, de gérer toutes les plaintes dont il est saisi, et de prendre les sanctions appropriées aux fautes commises. Là aussi Daniel a su faire preuve des qualités requises pour conjuguer le régalien et l'humanisme.

Il a donc réalisé une carrière complète de géomètre-expert avec rigueur et efficacité professionnelle, sans compter tout ce qu'il a pu apporter en dehors de la profession. Il fut simultanément inscrit sur la liste des experts près la Cour d'Appel de Besançon, où, fort apprécié sur plus de cent dossiers, il sut proposer la résolution de nombreux litiges.

Par ailleurs, ses compétences intellectuelles et son sens de l'équité l'ont conduit tout naturellement à accepter des missions de commissaire enquêteur, personnage indépendant chargé d'écouter le public dans tous les domaines de l'aménagement du territoire, et de faire rapport sur le bien-fondé des actions publiques. Sa pertinence et son savoir-faire l'ont vite fait connaître dans de multiples dossiers, le conduisant successivement à accepter la présidence de la Compagnie régionale des commissaires-enquêteurs en Franche-Comté, en tant que fondateur, puis la présidence nationale pendant 5 ans.

Cette synthèse, certes bien trop rapide, explique aussi pourquoi nos relations sont restées très denses car nous avons occupé des postes complémentaires dans toutes les responsabilités que je viens de citer.

Il m'a suivi dans mes responsabilités ordinales de géomètre-expert ; je l'ai suivi dans ses responsabilités associatives de commissaire enquêteur.

Nous avons attaché beaucoup de prix et ressenti beaucoup de satisfactions à échanger sur toutes ces missions et avons pris l'habitude au fil des ans d'élargir notre dialogue à tout ce qui rythme notre vie sociale. Je peux, je dois à ta mémoire, Daniel, d'évoquer ces longs échanges téléphoniques où nous abordions tous les sujets possibles pour vérifier si nous étions toujours en phase ou pour faire se rejoindre nos points de vue. Cela durait souvent une heure... et cela a duré des années.

J'ai toujours été attentif à la qualité de son avis et en ai souvent tenu compte. Il reflétait bien le caractère du franc-comtois : méthodique, obstiné, travailleur, soucieux de convaincre, peu sensible aux modes et à tout ce qui brille.

Quand on sent qu'on peut être utile et que votre environnement l'apprécie, les promotions et les délégations se multiplient. Ce fut le cas notamment quand il se retrouva proposé par la CNCE pour la représentation au sein de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) durant deux fois cinq ans, avec, de plus, la présidence d'un débat public autoroutier important : Grenoble-Sisteron.

Il participa aussi depuis sa création au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Département du Doubs.

À la tête de son bureau il réalisa de nombreux documents d'urbanisme dans le Doubs, par exemple dans les Communes du Tour du Lac de Malbuisson ou de la Communauté urbaine de Morteau. Au nom de l'Ordre des Géomètres-Experts, il coopéra à la création de l'Agence Foncière du Doubs et y demeura jusqu'à son remplacement par l'Etablissement Public Foncier du Doubs.

Sur certains sujets ses analyses étaient très tranchées, car alimentées par un sens aigu de la critique, naturellement au bon sens du terme. C'est ainsi qu'il n'a pas souscrit à l'évolution progressive de la profession de géomètre-expert s'éloignant du caractère indépendant et personnel du libéral jusqu'à permettre de construire différentes formes de sociétés.

Il n'a pas non plus supporté, surtout durant ces cinq dernières années, la lente destruction de l'Enquête Publique et des missions des commissaires enquêteurs. Il n'avait pas de mots assez durs pour fustiger l'illusion de participation du public qu'ont reflété le Grand Débat et la Convention Citoyenne.

Certes, avec l'âge, les constats qu'il dressait étaient de plus en plus amers, mais la discussion restait ouverte et il a toujours su se rallier à des arguments différents des siens si nécessaire. C'est cela aussi un des aspects de sa réussite et de l'audience qu'il détenait.



Ceci nous amène à passer du professionnel à l'homme. Tous ceux qui l'ont connu et fréquenté ont été frappés par son sens de l'aide et de l'amitié, sa vive sensibilité à ce qui échappait aux normes mais relevait du respect du droit ou du simple service à rendre. Nous retiendrons en priorité la chaleur et la force de son amitié, et son sourire souvent amusé que beaucoup de gens ont apprécié, ainsi que l'honnêteté intellectuelle qui n'a cessé de l'habiter.

Cette disparition est terrible. Quelque chose est désormais brisé. Je regretterai notre entente et notre connivence... nous te regretterons tous..

Jacques Breton, président d'honneur du Conseil Supérieur de L'Ordre des Géomètres-Experts et de la CNCE, président CNCE de 2003 à 2013.

(Hommage prononcé lors des obsèques de Daniel Ruez, le 27 mai 2022)



C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris le décès de Daniel Ruez. Il m'a embauchée pour la Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs, qu'il présidait alors... C'était il y a trente ans, en novembre 1992. Alors toute jeune secrétaire, j'ai beaucoup appris auprès de lui, il m'a donné confiance en moi et m'a permis de travailler de façon autonome. Je me rappelle avoir été impressionnée par les courriers et articles qu'il écrivait avec tant de facilité !

Je me souviens aussi des longues conversations que nous avons eues... même si nous n'étions pas toujours d'accord, il avait un esprit fort, indépendant, rigoureux. Travailleur infatigable, il était passionné, excessif parfois, provocant pour faire réagir. C'était aussi un bon vivant qui savait se montrer généreux.

Nos contacts étaient beaucoup moins fréquents ces dernières années, mais je sais qu'il suivait toujours avec beaucoup d'intérêt l'évolution du monde... et de la démocratie participative en particulier, sujet qui lui tenait tant à coeur. Aujourd'hui j'ai tout simplement envie de lui dire « merci ».

Sandrine Avon, secrétaire administrative CNCE



Jacques Breton, Daniel Ruez et Michel Sablayrolles (assemblée générale CNCE - Avril 2013)



Deux présidents avant moi ont succédé à Daniel Ruez. Ils l'ont connu mieux que moi et sauront assurément en faire un portrait beaucoup plus fidèle. Il n'empêche que « ce

président de la CNCE » a compté lorsque j'ai pris mes fonctions en 2014 à Marseille. Une femme allait présider la CNCE et surtout, rompre la tradition puisqu'à la différence de lui et mes prédécesseurs, je n'étais pas « expert-géomètre » de métier. Je me souviens que Daniel Ruez me l'avait fait remarquer avec cette pointe d'humour qui le caractérisait, mais en pensant peut-être que cela pouvait constituer un handicap pour le devenir de la CNCE qu'il avait ancrée à Montbéliard et à laquelle il était resté profondément attaché. J'ai compris qu'à sa manière, il allait « m'avoir à l'œil » mais avec bienveillance - qui n'excluait pas la fermeté - et un sens critique certain.

C'est ainsi qu'à plusieurs reprises, lorsque les menaces ont commencé à peser sur l'enquête publique ou quand des changements sont intervenus dans la vie de la CNCE, il s'est naturellement manifesté auprès de moi. Nos échanges ont été essentiellement téléphoniques, mais à travers eux, j'ai pu apprécier sa grande expérience, m'inspirer de ses conseils avisés et comprendre le dynamisme et la détermination qu'il avait déployés pour promouvoir cette forme d'exercice démocratique que constitue l'enquête publique et en laquelle il croyait plus que tout. Il avait une connaissance remarquable des textes et de la doctrine. Il continuait à suivre l'actualité de l'enquête publique avec intérêt et n'hésitait pas, il y a quelques mois encore, à prendre position sur les différents rapports remettant en cause cette procédure dont la pratique avait peu de secret pour lui.

Il incarnait la droiture, la sincérité et la franchise et je ne peux qu'exprimer ma reconnaissance et mon admiration au grand serviteur de la CNCE qui vient de nous quitter. C'est une page de l'histoire de notre compagnie nationale qui se ferme définitivement avec Daniel Ruez.

Brigitte Chalopin, présidente d'honneur, présidente de la CNCE de 2014 à 2021



Daniel Ruez était un homme de qualité et un démocrate discret et militant. Au moment de son décès, j'ai besoin de partager le souvenir de cet homme remarquable et peu connu dont la sagesse a contribué à moderniser notre pays, même si son ambition était loin d'avoir été satisfaite. D'abord je me dois de rappeler un temps où je ne l'ai pas connu alors que nous aurions pu nous rencontrer. Il avait

participé activement aux travaux qui ont abouti à la réforme des enquêtes publiques par la loi n°83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, dite loi Bouchardeau. À l'époque, cette législation très innovante avait été conçue comme dérogoratoire aux régimes de toutes les enquêtes publiques, prévues par près de 200 réglementations, quand l'objet de l'enquête pouvait impacter l'environnement. Cette législation remarquable est finalement devenue la règle principale des enquêtes publiques. Daniel Ruez avait participé aux travaux préparatoires avec les équipes d'Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État à l'environnement auprès du Premier ministre Pierre Mauroy. J'étais moi-même l'un des collaborateurs du cabinet et ai suivi les travaux parlementaires, je n'ai pas rencontré Daniel Ruez à cette époque que nous avons souvent évoquée par la suite.

Daniel Ruez a ensuite participé à l'aventure des débats publics, siégeant à la Commission nationale du débat public (CNDP) où il représentait les commissaires enquêteurs. C'est ainsi qu'il m'a sollicité en 2004 pour l'assister dans l'animation d'un débat public sur la liaison Grenoble-Sisteron entre l'Isère, les Hautes-Alpes et les Alpes de Haute-Provence, de juin à octobre 2005. C'était un travail considérable, dans un contexte difficile, avec une CNDP récente, où il fallait inventer, s'adapter, écouter et s'expliquer. Faisant pendant des mois des navettes entre son Jura et les Alpes du Sud, roulant de nuit, avalant des sandwich et soucieux des détails : animer et faire vivre une commission de personnalités fortes, ne pas donner son opinion avant d'avoir tout entendu, ne pas avoir de connivence ni en donner l'apparence avec qui que ce soit, notamment avec le maître d'ouvrage et les administrations, imposer son rythme tout en acceptant de la souplesse, innover en suspendant le débat en août pour le reprendre avec encore plus de force et de qualité à la rentrée, ce qui a fait travailler les juristes de la CNDP, et surtout s'imposer et imposer ce débat quand des personnalités politiques voulaient l'interrompre jusqu'à déposer une proposition de loi à cette fin à l'Assemblée nationale, heureusement restée sans suite.

Daniel Ruez y a été exceptionnel. Je reprends ici ses premiers propos en public : « *Pour ma part, en tant que président de cette commission particulière de débat public et en tant que membre de la Commission nationale du débat public, je veillerai à ce qu'il n'y ait pas de tromperie, les citoyens doivent s'approprier ce débat, y croire, sinon c'est à désespérer* ». Ce propos qui a été filmé, je l'ai souvent présenté à des étudiants, il résume l'enjeu de la démocratie : comment faire participer les citoyens de façon honnête, sans les manipuler. La démocratie, il faut y croire. Cette question est encore d'actualité.

Daniel Ruez a participé théoriquement et concrètement à cette grande aventure de la modernisation de la démocratie, il était à la fois lucide et enthousiaste, pessimiste et optimiste. Son grand âge nous faisait prévoir sa fin, la pandémie nous a éloigné, qu'il trouve ici l'hommage qu'il mérite et nos remerciements pour sa leçon de démocratie.

Xavier Bolze, commissaire enquêteur de Savoie